

SOCIÉTÉ
D'HORTICULTURE

DE
L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS



BULLETIN DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

VIII^e VOLUME



JUIN

N^o 18

1880

—
SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE ERNEST PAYEN

11, place de l'Hôtel-de-Ville, 11

CONVOICATIONS

Les réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à deux heures, et celles du Conseil d'administration le dernier dimanche, à trois heures, dans une des salles de l'ancien Evêché.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, vice-président.
M. Cossin, secrétaire.
M. Cabot, bibliothécaire-archiviste.

BUREAU CENTRAL

M. Vernois, président.
MM. Frémy, Thirion et Minguet, vice-présidents.
M. Bruiet, secrétaire-général.
M. Cagny, secrétaire-général-adjoint.
MM. Jassem et Macret, secrétaires.
M. Drivière, trésorier.
M. Daguet, trésorier-adjoint.
M. Vinet, bibliothécaire-archiviste.
M. Reusse, conservateur du matériel.
Jardinier-professeur : M. Dubarle.

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Watry. — M. de Watry. — M. Thirion. — M. Vernois.
M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais.
— M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil).
— M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Deslandes. — Simon Compiègne. — Prinville. — Brochon. — Colas. — Bougeonnier. — Félix Dupuis. — Lozet. — Fossiez. — Tassin. — Masson. — Réhry.
Pont : MM. Renault, président, — Laverge, délégué.

SECTION DE LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Président : M. E. Baudet. — Vice-Président : M. Lane.
Secrétaire : M. Cottard. — Vice-Secrétaire : M. Rodian (Louis).
Trésorier : M. Huss. — Délégué : M. Pichon.

N° 18. — JUIN 1880.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 6 JUIN 1880. — PRÉSIDENCE DE M. VERNOIS.

La séance est ouverte à 2 h. 1/2.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

Trois nouveaux Membres sont admis à l'unanimité.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

Par M. GORENFLOT, de Valgenceuse, melon, fraises, cresson, asperges et dix autres variétés de légumes. — *Mention très honorable.*

Par M. THOMAS, de Villemétrie, six variétés de fraises et douze de légumes. — *Mention simple.*

Par M. GUINAND, quinze variétés de légumes. — *Mention honorable.*

Par M. LÉPINE, fraises Docteur Morère et Lebreton, pommes de terre *ortie* et quatorze autres variétés de légumes. — *Mention très honorable.*

Par M. Simon COMPIÈGNE, vingt variétés de légumes. — *Mention très honorable.*

M. Dubarle, professeur, signale parmi les apports de M. Lépine le *Chou impérial de Sutton*, dont il recommande tout spécialement la culture, comme étant de première qualité. — L'assemblée décide qu'une certaine quantité de graines sera demandée à M. Dudoüy, auquel la Société est redevable des premières graines semées par les sociétaires.

Quelques pieds du chou d'York d'Etampes, actuellement dans le jardin d'expériences, seront mis à la disposition des sociétaires invités à en recueillir les graines.

M. le Secrétaire-Général procède au dépouillement de la correspondance, qui se compose des pièces suivantes :

1° Une lettre de M. le Ministre de l'agriculture et du commerce, demandant la nomination d'un délégué au Concours régional de Melun pour représenter la Société à une réunion spéciale dans laquelle on étudierait et proposerait les modifications qu'il conviendrait d'apporter aux arrêtés de l'année suivante. — M. Thirion, vice-président, a été désigné par le Conseil pour remplir cette mission.

2° Une lettre de M. Motel, maire de La Chapelle-en-Serval, annonçant qu'il met à la disposition du Bureau, pour l'inauguration d'une Section, le 20 juin, dans ladite commune, une des salles de la Mairie.

3° Le rapport de M. Lozet sur l'Art de greffer, de M. Baltet.

4° Le programme de l'Exposition d'horticulture qui aura lieu à Etampes, les 21, 22 et 23 août prochain.

5° Celui de l'Exposition de Neuilly-sur-Seine, le 27 juin.

6° Celui de la Société de Vincennes, du 19 août au 5 septembre.

7° Celui de la 121^e Exposition de Tournai, le 20 juin.

8° Le règlement de la Société nationale d'encouragement à l'Agriculture. — Le Conseil d'administration a ajourné sa décision en ce qui concerne son affiliation à ladite Société.

9° Le prospectus des appareils de chauffage économique des serres de la maison Berger et Barillot, de Moulins.

10° Un numéro spécimen du journal spécial universel d'annonces horticoles de M. Bouchy fils, de Metz (Lorraine).

11° Les recommandations faites par M. Préaud, pour l'emploi du plâtre noir, dont 50 kilog. ont été remis à M. Dubarle et même quantité à M. Reusse.

De la correspondance imprimée, sont extraits les renseignements suivants :

MM. Chantrier, de Mortefontaine, viennent d'obtenir, à la

Société centrale d'horticulture de France, une prime de 1^{re} classe, pour l'obtention de deux magnifiques *Crotons* nouveaux, le *Bergmanii* et le *Carrierii*. La médaille d'honneur des dames patronesses leur a été décernée par le Jury, hier 7 juin, à l'Exposition du Palais de l'Industrie. — La Société leur adresse ses félicitations.

Le *Journal de la Société d'acclimatation* renferme un article de M. de Saint-Quentin sur une nouvelle *Solanée à tubercules comestibles* qui a l'avantage de se plaire exclusivement dans les marais. — M. Bruet étant en rapport avec l'auteur de l'article, fera son possible pour procurer quelques tubercules à la Société.

M. Delaville, professeur d'horticulture à Beauvais, préconise la culture ramée du *Cornichon*, comme offrant des avantages incontestables pour la conservation et la propreté des fruits.

Le *Cercle horticole du Nord* préconise le moyen suivant de destruction de la *Tenthrede des Rosiers* : On a remarqué que ces mouches affectionnaient particulièrement les fleurs du persil; il suffira donc d'en cultiver quelques pieds près des rosiers, de visiter les fleurs plusieurs fois dans la journée et de détruire le plus de mouches possible, qui se laissent, du reste, prendre très facilement. Il faut, en outre, supprimer tous les bourgeons atteints par l'insecte; les bourgeons sont faciles à reconnaître par leur forme courbée, ce qui indique sûrement qu'ils contiennent des œufs.

La *Revue de l'Horticulture belge* contient un article de M. Lecourt sur la culture forcée du *Muguet*, qui peut recevoir son application dans notre pays où cette plante pousse si facilement. « Je rempote, dit-il, au printemps, dans des pots de 0,40 de diamètre fortement drainés, trois ou quatre rhizomes; j'enterre les pots à l'ombre et je ne m'en occupe plus que pour les rentrer dans la serre à forcer. La première année, on pourrait commencer le forçage; mais il vaut mieux

attendre la deuxième. On rentre successivement les pots dont on a besoin. J'ai obtenu, la deuxième année, depuis douze jusqu'à quinze tiges à fleurs.

Le même journal recommande la culture du *Malus floribunda*, qui, d'avril en mai, se couvre littéralement de fleurs rose vif, passant au rose carné presque blanc en déflorissant. Aux fleurs succèdent de petits fruits jaunes, gros comme une cerise.

Le *pincement des Conifères* est vivement recommandé dans le *Journal de la Société centrale d'horticulture de la Seine-Inférieure*.

Le *Bulletin de la Société centrale de France* indique la destruction des *petites Limaces* par l'emploi de planchettes enduites de graisse ou de beurre et placées la nuit dans les carrés.

Le même Bulletin renferme un article sur la *Restauration des Arbres*, par M. Delhomme, d'Autun. Ce praticien, non content d'employer tous les procédés de ses confrères, tels que rajeunissement des racines et des branches, incisions, renouvellement de la terre, emploi d'engrais et d'amendements, pratique le transpercement d'outre en outre, au ciseau, du sujet à la jonction de la greffe, principalement sur les poiriers greffés sur cognassiers; il n'opère sur les arbres à fruits à noyau qu'après épuisement de la sève. De plus, il couvre la tige de piqûres faites avec une pointe acérée. Les praticiens présents ne croient pas au succès d'un pareil procédé; cependant M. Reusse en fera l'essai dans le jardin de l'Hôpital, dans lequel se trouvent beaucoup de vieux arbres, et l'assemblée sera mise au courant des résultats qu'il obtiendra.

M. Thirion donne lecture du rapport de la Commission d'enquête qui est adopté après quelques modifications votées par les Membres présents.

M. Bruet, après avoir rappelé que le 20 juin aura lieu, à

La Chapelle-en-Serval, l'inauguration d'une nouvelle Section, dit que le Conseil d'administration a pris en plus les décisions suivantes :

Dans leurs demandes d'admission, les Sociétaires feront élection de domicile au siège de la Société à Senlis.

Les récompenses pour longs services se calculeront par périodes de dix années.

L'assemblée décide que les deux questions suivantes seront soumises au choix de M. l'Inspecteur pour le concours ouvert entre les Instituteurs (1) :

1° Quels sont les moyens que doit employer un Instituteur pour enseigner avec succès l'horticulture à ses élèves?

2° Quels sont les animaux et les insectes qui doivent être protégés dans l'intérêt de l'horticulture? — Enumérer les services qu'ils rendent.

M. Brochon demande que les Institutrices jouissent des mêmes avantages que les Instituteurs. — L'étude de cette proposition est ajournée et renvoyée au Conseil d'administration.

MM. Thirion et Bruet expliquent comment il n'a pas été donné suite au concours ouvert l'année dernière, sur la proposition de la Société protectrice des animaux. Le Bureau de cette Société n'a pas répondu aux lettres qui lui ont été adressées par eux à ce sujet.

La séance est levée à 5 heures, après le tirage de la loterie, composée de douze lots de légumes, offerts généreusement par les exposants; d'un jeu dit le *Casse-Tête gaulois*, offert par le journal *le Gaulois*; d'un livre et de graines de lin à grandes fleurs rouges; ce lot est gagné par M. Louis Gruny, qui rendra compte de sa culture.

Membres admis dans la séance du 6 juin 1880.

MM. BRENNE, quincaillier à Senlis.

LEBRASSEUR, négociant en vins et épicerie à Senlis.
CIVET, propriétaire à Saint-Maximin.

(1) M. l'Inspecteur primaire a choisi le premier sujet.

RAPPORT DE LA COMMISSION

CHARGÉE D'APPRÉCIER LES DÉGÂTS DE LA GELÉE
PENDANT L'HIVER 1879-1880

Messieurs,

Le premier soin de votre Commission a été d'adresser à une quarantaine de Membres de la Société un questionnaire spécial, afin d'obtenir d'eux des renseignements précis sur les désastres constatés dans leur entourage. Elle se fait un devoir de signaler parmi ceux qui ont répondu le plus exactement à cette demande, en dehors de ses propres membres, MM. Armand Morel, Testard, Daguet, Bougeonnier et Courcy.

Joignant à ces réponses les détails fournis par elle-même, principalement ceux dus à M. Dubarle, que ses fonctions mettent à même de parcourir en observateur tout notre arrondissement, elle a pu se trouver en mesure aujourd'hui de satisfaire au désir que vous lui avez exprimé de la voir déposer son rapport au commencement du mois de juin.

Nous ne croyons pas, au surplus, qu'il eût été sage de nous prononcer avant cette époque. Quels qu'eussent été les dégâts constatés au sortir de l'hiver, l'examen des plantes, l'expérience du passé, les avis des horticulteurs du nord de l'Europe, tout donnait à penser que l'état de la température pendant les deux mois d'avril et de mai devait en modifier, en bien ou en mal, l'étendue et les conséquences.

C'est précisément ce qui est arrivé, et votre Commission, à l'unanimité, a reconnu que bien des arbres, partiellement gelés, même dans leurs troncs et leurs grosses branches, auraient pu rétablir dans leur ensemble une circulation complète de la sève, si un printemps favorable les avait secondés dans cette voie de reconstitution. Ils ont ouvert leurs bourgeons et développé leurs premières feuilles, mais le froid et la sécheresse persistants ont entravé leurs efforts et achevé l'œuvre fatale de l'hiver.

Cependant, malgré le nombre de nos collaborateurs, malgré les précautions prises par nous pour garantir l'exactitude de nos conclusions, nous croyons devoir mettre une grande réserve dans nos affirmations, pensant être plus utiles, et mieux répondre au but poursuivi par la Société en ordonnant cette enquête, par la constatation d'un petit nombre de faits mis hors de contestation, que par un luxe de détails susceptibles de se voir infirmés par des observations ultérieures ou des différences de localité.

En effet, l'impression dernière de la Commission, après son enquête, a été l'impossibilité absolue d'établir une règle générale d'appréciation : telle variété a succombé presque partout et a résisté dans telle ou telle commune ; là l'exposition chaude a aggravé le mal, tandis qu'elle l'a atténué autre part ; en présence de ces contradictions notre devoir était tracé ; il a semblé à votre Commission qu'elle devait se borner à vous exposer les principes et les faits sur lesquels ses nombreux correspondants et elle-même avaient été unanimes :

1° C'est ainsi que nous croyons pouvoir constater que le mal est plus grand aujourd'hui qu'il ne l'était en mars dernier, et que la température extraordinairement sèche du printemps, ainsi que nous l'avons déjà dit, a empêché un grand nombre d'arbres de se rétablir ;

2° A la fin de l'hiver, il semblait que les poiriers eussent plus généralement souffert que les pommiers ; aujourd'hui, le résultat contraire se manifeste ; nombre de poiriers reprennent, au moins partiellement, tandis que chez beaucoup de pommiers le dessèchement descend de plus en plus vers la base et semble ne pouvoir être arrêté que par un prompt ravalement ;

3° Une remarque encore sur laquelle nous nous sommes tous trouvés d'accord, c'est que les vieux arbres ont plus souffert que les jeunes, principalement parmi les hautes tiges, et dans les vallées plus particulièrement que sur les hauteurs.

4° Les espaliers n'ont pas été épargnés; cependant, sans être absolument protecteurs, les murs ont généralement atténué les effets de la neige et du froid;

5° Nous croyons enfin que le mal eût été moins grand, avec la même intensité du froid, si un été humide n'avait pas prolongé plus longtemps que d'habitude la végétation des plantes, et si l'hiver ne les avait pas saisies avant que le mouvement de la sève fut complètement arrêté.

Tels sont, Messieurs, les seuls points sur lesquels la Commission ait été unanime. En dehors de ces affirmations, elle n'a trouvé que contradictions et bizarreries, les mêmes effets ne se retrouvant pas à des distances très rapprochées, dans le même canton, dans la même commune et quelquefois dans le même jardin.

Cependant, en ordonnant cette enquête, votre but a été nécessairement d'en tirer quelques conclusions pratiques, susceptibles de diriger les jardiniers et les amateurs dans les plantations qu'ils auraient à faire dans l'avenir, ou dans les précautions qu'ils auraient à prendre en cas de retour de semblables intempéries. Votre Commission l'a bien compris, et elle a essayé de satisfaire à ce vœu.

Le plus simple eût peut-être été de signaler tous les végétaux qui ont succombé, car la plupart de nos collègues, en répondant à notre questionnaire, insistent naturellement sur les pertes douloureuses qu'ils ont éprouvées; mais nous avons reculé devant une liste aussi longue et qui, d'ailleurs, eût pu être encore incomplète, et nous avons préféré recueillir les noms des arbres qui paraissent généralement avoir résisté; vous les verrez en bien petit nombre, malheureusement, et encore, si nos renseignements concordent à leur égard, nous sommes loin d'affirmer que, sur quelques points encore inconnus de l'arrondissement, quelques-uns d'entre eux n'aient pas également été atteints. Ce sont :

1° POIRIERS

Doyenné d'hiver, Olivier de Serres, Beurré Picquery,

Doyenné d'Alençon, Beurré Capiaumont, Bergamotte Esperen, Saint-Germain.

2° POMMIERS

Api, Grand Alexandre, Reinette Thouin, Boston Russet et, par places, Calville Blanc.

3° PRUNIERS

Reine-Claude.

4° CERISIERS

Divers Bigarreux, Anglaise hâtive, Montmorency.

5° CONIFÈRES

Mélèze, Pin noir d'Autriche, Pin Sylvestre, Epicea, Sapinnette bleue, divers Thuyas, et, par places, Abies Normannia, Pin du Lord.

6° ARBRES ET ARBUSTES D'ORNEMENT A FEUILLES CADUQUES

Bouleau, Cornouiller sanguin, Viburnum opulus, les Lilas, les Aubépines, Fusain, Frêne pleureur, Hêtre pourpre, Marronniers, Erables, Tilleuls, et par places, les Accacias et Catalpas.

En général, les *Arbustes d'ornement à feuilles persistantes* ont succombé dans toute leur partie située au-dessus de la neige.

Si nous avons insisté sur les désastres de la culture fruitière et arboricole, c'est que les légumes et les fleurs, ou protégés par la neige, ou susceptibles de recevoir des soins spéciaux, sont loin d'offrir le même spectacle de destruction; les *artichauts* seulement, partout où la précocité du froid n'avait pas encore permis d'effectuer le labour d'automne, ont en grande partie disparu et nécessité de nombreuses et coûteuses replantations. On a même remarqué que les *choux et salades d'hiver* étaient sortis en bon état de dessous la

couche protectrice de neige qui les avait recouverts pendant si longtemps.

Enfin, Messieurs, une dernière considération s'imposait pour ainsi dire à votre Commission, celle de l'évaluation des désastres matériels subis par les cultures jardinières de l'arrondissement. Elle regrette de n'avoir pas eu les éléments nécessaires pour y procéder, considérant au surplus que c'est là, dans son ensemble, une œuvre d'administration, à laquelle pourtant elle aurait trouvé utile de pouvoir apporter son modeste concours.

Les pertes, en effet, sont considérables, et il y a un intérêt réel pour tous à pouvoir s'en rendre compte. Les deux tiers des arbres fruitiers, tant à couteau qu'à cidre, sont détruits complètement dans l'arrondissement de Senlis; des pommiers qui, dans une bonne année, pouvaient fournir jusqu'à deux et trois hectolitres de boisson à leur propriétaire, disparaissent aujourd'hui après avoir vainement ouvert, principalement à leur sommet, des bourgeons insuffisamment alimentés par la sève; combien de paniers de cerises fournissaient, pour le marché intérieur ou même pour l'exportation, certains beaux cerisiers qui faisaient la richesse de plusieurs communes? A quel prix évaluer la récolte de ces poiriers ou pommiers centenaires dont les fruits, peu recommandables peut-être en comparaison de nos nouvelles conquêtes, satisfaisaient pourtant, depuis si longtemps, une foule de modestes et pauvres consommateurs? Et quand même nous aurions pu réunir tous ces éléments de calcul, comment aurions-nous pu savoir en quelle quantité existaient, dans chaque commune, ces arbres aujourd'hui disparus?

Ainsi, l'un de nos collègues récoltait 1,500 fruits de table chaque année; il les évalue, avec une incontestable modération à 0.15 c. l'un dans l'autre, et il pense que huit années lui seront nécessaires, si nul grave accident ne vient contrarier ses efforts, pour reconstituer ce chiffre de production dans le jardin qu'il dirige; c'est donc une perte nette de

1,800 francs qu'il se croit en droit d'accuser. Au jardin-école de la Société, douze années de travaux et de soins avaient permis d'arriver à une vente annuelle d'environ 400 francs, tant en poires et pommes qu'en raisin. Combien de constatations semblables il nous eût été facile de faire, si nous n'avions reculé devant l'absence de toute conclusion, faute de pouvoir être renseignés chez chaque propriétaire de l'arrondissement!

En terminant, qu'il nous soit permis de résumer un certain nombre d'impressions pratiques qui se sont dégagées de l'examen de tous ces désastres. D'abord, pour ce qui est des fruits à couteau, beaucoup de jardiniers et d'amateurs paraissent décidés à planter plus fréquemment *les petites formes*, dont le remplacement et la fructification sont plus prompts. En second lieu, le produit de la vigne, quand elle est conduite sous forme de *cordons alternes*, ne subira qu'une année d'intermittence, et les conseils de notre professeur à cet égard auront déjà profité à beaucoup de nos collègues. Enfin le rôle des Sociétés d'horticulture semble grandir dans de pareilles occurrences, et, pour n'en citer qu'une application, il est désirable que leurs conseils et leurs exemples pénètrent jusque parmi les cultivateurs qui vont vouloir remplacer les vieux arbres qui faisaient l'orgueil et le profit de leur jardin; si, ainsi éclairés, ils font succéder à des variétés médiocres et de peu de garde, les excellentes variétés d'hiver que d'intelligents semeurs ont découvertes depuis une quarantaine d'années, ils auront du moins la consolation de laisser à leurs successeurs des arbres d'un produit plus rémunérateur que ceux qu'ils avaient hérités et qui viennent de périr entre leurs mains.

Les Membres de la Commission,
THIRION, DUBARLE, LOZET, PICHON, VAUDIER.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Conservation des Fleurs. — M. le docteur Miergues indique le procédé suivant pour conserver les fleurs :

On tient, par l'extrémité de la tige, la fleur qu'on veut conserver, on la plonge dans la paraffine fondue au bain-marie, puis on la retire et on la fait tourner vivement entre le pouce et l'index pour que la force centrifuge chasse l'excès de paraffine et fasse écarter les pétales.

Depuis plus d'un an, M. le docteur Miergues conserve sous verre une collection de fleurs variées qui n'ont rien perdu de leur forme et de leur coloris.

Si ce procédé donne les résultats promis, ne pourrait-il pas remplacer avec avantage les herbiers dans lesquels les plantes sont conservées; il est certain que, dans ces nouvelles conditions, les plantes conserveraient bien mieux leurs formes et leurs coloris, si nécessaires pour se livrer à l'étude de la botanique. Il est facile d'essayer.

(Bulletin de la Société d'horticulture d'Orléans).

..

Noyer à fruits ovales (*Juglans citrifomis Nobis*). — Variété issue du noyer noir d'Amérique, remarquable par sa luxuriante végétation, par son épais et beau feuillage sombre et par son abondante fructification. M. Léo d'Ounous rapporte qu'en l'année disetteuse de 1879, où tous les fruits ont été si rares, cette très-rare variété a abondamment donné des noix presque aussi grosses que des citrons communs. Son bois est extrêmement recherché.

(Le Cultivateur de la région lyonnaise).

Leçons d'Horticulture

JUILLET 1880.

- Senlis* : Dimanche 4, à midi 1/2, au jardin de la Société.
- Chantilly* : Jeudi 8, à 9 heures du matin, à la Mairie.
- Précy-sur-Oise* : Jeudi 8, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
- Apremont* : Dimanche 11, à 9 heures du matin, à la Mairie ;
- Saint-Maximin* : Dimanche 11, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
- Crépy* : Jeudi 15, à 10 h. du matin, à la Mairie.
- Betz* : Jeudi 15, à 2 h. de l'après-midi, chez M. Roblin.
- La Chapelle* : Dimanche 18, à 2 h., chez M. Lecocq-Dumesnil.
- Creil* : Mercredi 21, à 10 h. du matin, Chez M. Gallé.
- Nogent-les-Vierges* : Mercredi 21, à 2 h. de l'après-midi, chez M. Dugardin.
- Fleurines* : Dimanche 25, 10 à h. du matin, chez M. Demichy.
- Pont-Ste-Maxence* : Dimanche 25, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
- Ermenonville* : Jeudi 29, à 10 h. du matin, à la mairie.
- Plessis-Belleville* : Jeudi 29, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.

Tarif des Annonces.

Prix de chaque Case pour les Sociétaires :

1 fois	2 fr. 50
3 fois de suite	6 »
6 fois de suite	10 »
12 fois de suite	18 fr.

Moitié en plus pour toute personne étrangère à la Société.

Adresser les demandes d'annonces au Secrétaire-Général.

Avis.

Par autorisation de M. l'Inspecteur d'académie, MM. les Instituteurs sont autorisés à suivre avec leurs élèves les cours du professeur, et à prendre part au concours ouvert par la Société, lors de l'exposition du mois de septembre.

Sujet à traiter par MM. les instituteurs pour leur concours spécial.

Quels sont les moyens que doit employer un instituteur pour enseigner avec succès l'horticulture à ses élèves ?

Les mémoires devront être remis à M. le secrétaire général avant le 1^{er} août 1880.

Revue de l'Horticulture belge et étrangère

Recueil mensuel illustré, fondé en 1875, paraissant régulièrement le 1^{er} de chaque mois en un fascicule de 24 pages grand in-8°, orné d'une superbe chromo-lithographie, d'une planche noire et de nombreuses gravures.

OBJETS TRAITÉS : Plantes nouvelles, peu connues ou intéressantes. Horticulture des salons et des fenêtres. Architecture de serres et de jardins. Mosaiculture. Dessin, tracé et plantation de corbeilles et parterres. Arboriculture ornementale. Littérature horticole et chronique des expositions. Nouveaux appareils et ustensiles. Variétés et mélanges.

Abonnement d'un an : Belgique, 12 fr. — Pour les pays de l'Union postale, 13 fr. 50. — Pour tous les autres pays, 12 fr., port en sus. S'adresser à M. Ed. Pynaert, rue de Bruxelles, 142, Gand (Belgique)